



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

80^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies

Première Commission

Intervention de Mme Anne Lazar-Sury

**Ambassadrice, représentante permanente de la France auprès de la
Conférence du désarmement**

(New York, le 10 octobre 2025)

Déclaration générale

Monsieur le Président,

La France vous félicite pour votre élection.

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne et souhaiterait
présenter les remarques complémentaires suivantes à titre national.

**1/ Cette année encore, nos débats interviennent dans un contexte stratégique
et sécuritaire fortement dégradé.**

Nous nous approchons de la quatrième année depuis le lancement par la Russie de sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Il revient à la Russie de se conformer à la Charte des Nations unies et de mettre fin à sa guerre d'agression. La France continuera d'apporter tout son soutien à une paix juste et durable incluant des garanties de sécurité crédibles pour l'Ukraine.

Au Proche-Orient, la France salue la conclusion d'un accord de cessez-le-feu qui vise à permettre la libération immédiate des tous les otages, un accès massif de l'aide humanitaire et un arrêt des opérations militaires. Elle remercie les Etats-Unis, le Qatar, l'Egypte et la Turquie pour leurs efforts de médiation. Elle appelle les parties au conflit à mettre en œuvre sans délai cet accord qui constitue une première étape indispensable pour mettre un terme à la guerre à Gaza. Les efforts doivent désormais se concentrer sur le jour d'après via le déploiement d'une force de stabilisation internationale mandatée par le Conseil de sécurité des Nations unies, le désarmement du Hamas, le retour d'une Autorité palestinienne réformée dans l'enclave et le rétablissement d'un horizon politique crédible pour la réalisation d'un État palestinien, conformément aux principes de la déclaration de New York adopté par 142 Etats.

Monsieur le Président,

2/ Contre les dynamiques d'érosion, il est plus crucial que jamais de défendre une architecture de sécurité, de non-prolifération et de désarmement robuste.

En 2026, la conférence d'examen sera l'occasion de rappeler que le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires est la pierre angulaire de cette architecture.

Nous réitérons notre engagement selon lequel l'Iran ne doit jamais se doter d'une arme nucléaire, et condamnons les violations graves par l'Iran de ses engagements au titre du JCPOA, qui nous ont conduit, conjointement avec les E3, à déclencher le mécanisme de snapback qui remet en vigueur les sanctions onusiennes levées en 2015. L'Iran doit reprendre sans délai une coopération pleine et entière avec l'AIEA. L'Iran doit faire preuve de transparence sur son programme nucléaire et doit autoriser le retour des inspecteurs de l'AIEA sur l'ensemble des installations nucléaires du pays. La France continuera ses efforts diplomatiques aux côtés de ses partenaires du E3 pour trouver une solution négociée durable à la crise nucléaire iranienne.

3/ C'est précisément parce que le contexte stratégique est dégradé que nous devons faire progresser la régulation multilatérale et encadrer les comportements dans les nouveaux espaces de compétition et de conflictualité.

Contre les comportements d'obstruction, la France en appelle au sens du compromis pour permettre aux négociations dans le cadre de la convention d'interdiction des armes biologiques – dont le renforcement est plus urgent que jamais –, et du groupe d'experts gouvernementaux sur les systèmes d'armes létaux autonomes, qui progressent de façon positive, d'aller au bout de leurs mandats.

4/ Dans un paysage de plus en plus préoccupant, je veux finir par quelques notes positives : la possibilité offerte d'assurer la destruction complète des stocks chimiques syriens permise par la chute du régime de Bachar al-Assad, la mise en place du « mécanisme global » de l'ONU pour la cybersécurité, la bonne mise en

œuvre de multiples instruments techniques (sur les armes légères et de petit calibre, les munitions...) et le fait que la communauté internationale s'empare du sujet de l'intelligence artificielle militaire... Elles nous donnent des motifs d'espérer et de poursuivre nos efforts au service d'un multilatéralisme qui sache être efficace.

Monsieur le Président,

5/ Je saisis cette opportunité pour exprimer le souhait que notre enceinte se saisisse des réflexions en cours sur l'initiative ONU80. La première commission doit, à l'instar de toutes les organisations touchées par la crise de liquidités que traverse l'ONU, réfléchir à la manière d'optimiser nos ressources et d'avoir l'action la plus pertinente possible au regard des mandats qui sont adoptés. La France continuera de s'y employer aux côtés des autres Etats membres.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

688 mots./